



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Grand Est

Avis n° 2019 - 57		
Commission territoriale Est du 2 décembre 2019 Présidence : Michèle Trémolières	Objet : Plan de gestion RNR Zone du Moulin de Velving Téterchen (57)	Vote : favorable

Contexte

La zone humide du moulin de Velving et Téterchen a été classée en Réserve naturelle régionale les 26 et 27 novembre 2009 par la Région Lorraine. D'une superficie de 93 ha, les terrains au sein de la RNR sont la propriété du CEN Lorraine. Ils ont été acquis par l'association en 2007 et 2008, suite à la vente de 2 propriétés privées.

Cette RNR peut être divisée en deux secteurs qui présentent des particularités très différentes :

- La partie en amont de la RD55 intègre une végétation typique des bas-marais alcalins grâce à un engorgement quasi-permanent des premiers horizons pédologiques. Cet habitat constitue l'enjeu de conservation prioritaire au sein de la RNR. D'autres habitats herbacés sont également présents comme les prairies de fauche, les mégaphorbiaies et les ourlets mésophiles.
- La partie en aval de la RD55 se caractérise par la prédominance des prairies de fauche, ainsi que par la présence de phragmitaies, cariçaies, mégaphorbiaies, et comme précédemment par quelques ares d'ourlets mésophiles au sein des versants. Depuis la protection en 2009 et afin de se mettre en conformité avec la réglementation, l'occupation du sol au sein de ce secteur a été grandement modifiée. En 2015, des travaux d'effacement de l'étang historique (10 ha d'eau libre et près de 6 ha de végétations palustres) ont été entrepris, accompagnés par la restauration du cours d'eau « le Téterchen » ainsi que par la création de deux plans d'eau de surface plus modeste.

Depuis 2007, les prospections ont permis de recenser 654 espèces (faune/flore) au sein du périmètre protégé. Plusieurs d'entre elles font l'objet de protection (nationale ou régionale) comme le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) ou la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), alors que d'autres intègrent les différentes Directives européennes 'Habitats-Faune-Flore' et 'Oiseaux' : l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), le Vertigo de Desmoulins (*Vertigo moulinsiana*) ou la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*). Outre ces espèces phares, la RNR accueille plusieurs espèces exotiques dont certaines pourraient altérer la composition et le fonctionnement des écosystèmes locaux. Il s'agit notamment des deux espèces de solidages : *Solidago canadensis* et *Solidago gigantea*.

Depuis sa création, le CEN Lorraine et ses partenaires font découvrir les beautés de ce patrimoine naturel aux scolaires ainsi qu'au grand public. Dans cette optique, un chemin de randonnée agrémenté de panneaux pédagogiques et créé en collaboration avec la population locale, devrait voir le jour dans les années à venir.

Les 16 objectifs de développement à long terme sont les suivants :

Maintenir les habitats et les espèces d'intérêt prioritaire

- Assurer le bon fonctionnement hydraulique en amont de la départementale

- Maintenir le bon état de conservation des habitats d'intérêt prioritaire, ainsi que de la faune et la flore associées
- Conserver la population d'Agrion de Mercure

Maintenir les habitats et espèces d'intérêt secondaire

- Favoriser l'expression de prairies oligotrophes à mésotrophes
- Maintenir une mosaïque d'habitats favorable à la faune d'intérêt secondaire
- Maintenir les habitats d'intérêt secondaire dans un état de conservation favorable
- Maintenir les populations d'espèces d'intérêt secondaire dans un état de conservation favorable

Préserver, voire renforcer l'intérêt biologique et le bon fonctionnement écologique du site

- Confiner ou éradiquer les différentes espèces exotiques à des seuils pertinents au regard de leurs impacts
- Assurer le bon fonctionnement hydrologique en aval de la Départementale
- Améliorer la connaissance naturaliste
- Restaurer des habitats de bas-marais en lieu et place de la phragmitaie inondée
- Restaurer les linéaires du réseau hydraulique perturbés

Inscrire la protection du site dans le contexte local

- Maintenir la quiétude au sein de la RNR
- Améliorer le fonctionnement en réseau des sites naturels locaux
- Veiller au maintien de l'intégrité de la RNR
- Sensibiliser le grand public aux problématiques environnementales

Questions au CSRPN

Les objectifs à long terme, objectifs de gestion et actions programmées, présentés dans le plan de gestion, correspondent-ils de manière satisfaisante aux enjeux présents sur la RNR de la zone humide du moulin (communes de Teterchen, Velving, Ottonville(57)) ?

Supports de réflexion

- Plan de gestion de la RNR de la zone humide du moulin de Velving et Téterchen – 2018/2028, Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine
- Rapport de Messieurs Jean de Montgolfier et Vincent Robin, membres du CSRPN

Analyse

Le document présenté est bien structuré, clair, et respecte bien le guide méthodologique des plans de gestion de réserves naturelles. Il démontre un très bon niveau de connaissance du site, et une forte implication du gestionnaire.

Toutes les rubriques du plan standard y figurent, mais certaines sont renseignées de manière assez succincte. Sur quelques aspects les contenus sont assez légers et mériteraient d'être approfondis. Par exemple il aurait été intéressant d'avoir plus de commentaires sur les utilisations passées du territoire, sur la base des nombreuses cartes et photos aériennes fournies. Les explications sur le fonctionnement hydraulique du site restent incomplètes. Quelques données sont à revoir, par exemple page 59 sur la vulnérabilité de certaines espèces.

L'intégration de la RNR, de son rôle et de ses enjeux, au sein du territoire environnant et son acceptation par les acteurs locaux (chasseurs, agriculteurs, photographes, etc.) est bien prise en compte. Les réponses aux questions orales ont montré que l'équipe gestionnaire maîtrisait bien le difficile problème d'articuler quiétude du site et accueil du public.

L'évaluation du plan de gestion précédent est bien présentée. Le lien avec le nouveau plan de gestion aurait pu être davantage explicité.

Les enjeux du nouveau plan de gestion sont résumés très clairement pp 89 et 90. Cependant, le changement climatique est à peine évoqué.

Toute l'architecture des 16 objectifs à long terme (OLT), des objectifs du plan de gestion (OPG) et des opérations programmées (20 OP de gestion des habitats, 2 de gestion des pâturages, 6 d'ouvrages et infrastructures, 17 de suivi administratif, 24 de suivi écologique, 3 de sensibilisation du public, 2 de police) est présentée clairement.

Ces opérations sont classées selon 3 niveaux de priorité, mais sans justifications explicites, et aucune estimation de leur coût budgétaire prévisionnel, même très approximative, n'est indiquée.

De très nombreux indicateurs (abusivement dénommés métriques, car tous les indicateurs ne sont pas des métriques) sont proposés pour évaluer ces opérations, renvoyant souvent aux 24 opérations de suivi écologique. Plusieurs sont encore très mal définis. Le CSRPN craint que ce projet d'évaluation ne soit trop ambitieux. La sélection d'un petit nombre d'indicateurs (5 à 15 ?), choisis pour être très pertinents par rapport aux enjeux, serait utile pour un bon dialogue avec les élus, les financeurs, la presse etc.

Avis du CSRPN

Le CSRPN Grand Est émet un avis favorable sur le plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de la zone humide du moulin (communes de Teterchen, Velving, Ottonville (57)), présenté par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, établi pour les années 2019 à 2030.

Recommandations

- **Améliorer la compréhension du fonctionnement hydrologique et hydraulique.** Le maintien de la partie amont de la RD55 en bas-marais alcalin à engorgement quasi-permanent constitue l'enjeu prioritaire de la réserve. Il est nécessaire d'améliorer les connaissances, encore partielles, de son fonctionnement hydrologique (apports par les précipitations, notamment dans une perspective de changement climatique) et de son fonctionnement hydraulique (écoulements, notamment à travers le barrage souterrain que semble constituer l'emprise de la RD55). Pour cela le CSRPN recommande d'envisager le regroupement et l'élargissement des opérations SE 3 (suivi des niveaux piézométriques) et SE 4 (analyse générale du fonctionnement hydrogéologique) en une opération combinant mesures et modélisation, avec une priorité forte.
- **Etablir une batterie d'indicateurs restreints et pertinents en vue du dialogue avec les acteurs et usagers.** De très nombreux indicateurs sont proposés, conformément aux préconisations du guide méthodologique, pour évaluer les opérations programmées dans le plan de gestion. Plusieurs sont encore mal définis, et certains seront vraisemblablement très difficiles ou trop coûteux à renseigner. Le CSRPN recommande la sélection d'un petit nombre d'indicateurs (5 à 15 ?), qui seraient choisis pour être très pertinents par rapport aux enjeux, et très utiles pour faciliter le dialogue avec les élus, les financeurs, la presse, etc.

Fait le 13-1-2020



Le président du CSRPN
Serge Muller